

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an. Pour six mois, 14 francs. Pour trois mois, 7 50 francs.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 16 Septembre 1865.

BULLETIN.

On dit que de nouvelles démarches, pour lesquelles la France aurait l'adhésion de plusieurs Etats, notamment de l'Espagne, de l'Italie, de la Suède et du Danemark, seraient sur le point d'être faites en vue d'une révision des traités de Vienne. Quelle que soit la confiance que nous inspirent personnellement les informations dont il s'agit, dit le Bulletin de Paris, nous croyons devoir les entourer de toutes réserves.

On assure que les journaux anglais publieraient très-prochainement une circulaire adressée par lord Russell aux agents diplomatiques de l'Angleterre, sur la convention de Gastein. Ce document aurait encore plus de vivacité dans les termes que celui attribué à M. Drouyn de Lhuys. Nous l'admettons volontiers. Cependant, il nous est impossible de ne pas faire remarquer que, dans toutes les questions internationales agitées depuis quelque temps, le cabinet de Londres a montré d'autant plus de véhémence en paroles, qu'il était décidé à régler au moment d'agir.

Diverses feuilles de Londres font allusion d'une manière plus ou moins claire à une note politique, qui étend son influence sur l'Irlande, la patrie toujours remuante d'O'Connell.

Cette note, désignée sous le nom de *Fenians*, et qui doit remplacer probablement autrefois bien connue des *Molly Maguires*, se munit d'armes en Amérique, fait l'exercice dans les villages et se prépare, dit-on, à une levée de boucliers d'autant plus dangereuse, qu'elle aurait pour point d'appui les ressources financières des nombreux Irlandais qui habitent les Etats-Unis et le mauvais vouloir des Yankees. Jusqu'ou va la force des conjurés ? On l'ignore. Cependant il faut qu'elle soit grande, puisque le gouvernement de la Reine a résolu de faire surveiller les *Fenians* par ses flottes. Le Times nous

apprend en effet, que la flotte du canal, commandée par le contre-amiral sir Sydney Colpoys Dacres et qui se compose de l'*Edgar* (vaisseau amiral) *Heclor*, *Defence*, *Black Prince*, *Achilles* et *Prince Consort*, est partie le 12 de Spithead pour Bantry-Bay et autres ports de l'Irlande.

Une dépêche de Constantinople confirme la nouvelle de l'acceptation par la Porte des arrangements proposés par Daoud-Pacha pour l'administration de la Syrie, et du départ de ce dernier après le retrait de sa démission.

De nombreuses pétitions se signent en ce moment à Madrid et sur divers points de l'Espagne pour l'abolition des octrois et leur remplacement par une taxe mobilière.

On dit que l'un des résultats de l'entrevue des souverains de France et d'Espagne, à St-Sébastien sera un emprunt espagnol de 125 millions émis avant la fin de l'année sur la place de Paris.

J. Renoux.

M. le ministre des affaires étrangères a reçu de M. le maire de Strasbourg une lettre concernant l'affaire Ott. S. Exc. y a répondu en ces termes que nous empruntons au *Courrier du Bas-Rhin* :

Paris, le 11 septembre 1865.

Monsieur le maire,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à l'occasion du meurtre dont le sieur Ott a été victime. J'avais chargé notre ambassade à Berlin, dès les premières informations qui me sont parvenues, de s'assurer que le crime commis sur un sujet de l'Empereur ne resterait point impuni, et promesse nous a été faite qu'aucune considération personnelle n'arrêterait le cours de la justice. La sollicitude du gouvernement impérial dont la protection s'étend sur tous nos nationaux, en quelque pays qu'ils se trouvent, ne pouvait faire défaut dans cette pénible circonstance. Je viens d'écrire de nouveau à Berlin, afin d'être tenu au courant de la procédure dont la parole du cabinet prussien nous garantit l'impartialité.

Recevez, monsieur le maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Drouyn de Lhuys.

On écrit d'Altona, le 11 septembre : Mercredi dernier, 51 membres des Etats holsteinois se sont réunis à Kiel, dans une maison particulière, la grande salle de l'Université leur ayant été fermée par un ordre spécial, pour protester contre la convention qui sépare le Schleswig du Holstein, contrairement aux anciens privilèges aux intérêts et aux vœux des populations. L'assemblée demande, et outre, la convocation des représentants du pays.

Les membres de la noblesse se sont abstenus de paraître à cette réunion; ils ont publié, pour motiver cette abstention, un mémoire dans lequel ils exposent qu'ils n'ont pas cru devoir faire connaître leur opinion avant d'y avoir été officiellement invités.

On écrit de Berlin :

La *Correspondance provinciale* annonce que le paiement de l'indemnité pour le Luxembourg, s'effectue actuellement au moyen des fonds de la cassette du Roi et que la prise de possession de ce duché aura lieu immédiatement.

L'ancien ministre d'Etat, M. le comte d'Armin-Boitzenburg, est nommé commissaire et se rendra, ces jours-ci, dans le duché.

Les autres dispositions pour régler la position du Lauenbourg vis-à-vis de la couronne prussienne, sont réservées.

La même correspondance termine ainsi un article de fond sur la politique prussienne et la convention de Gastein :

Les conditions formulées par la Prusse, le 22 février 1865, seront maintenues dans toute leur étendue. Il est incontestable qu'une différence notable existe entre la situation d'alors et celle d'aujourd'hui. D'un côté l'établissement d'un autre régime dans les duchés n'est plus en question; d'un autre côté, l'Autriche a non-seulement cédé ses droits sur le Lauenbourg, mais elle a aussi accordé sans difficulté, même dans l'état provisoire, les demandes les plus essentielles du programme de février. La convention de Gastein est un pas significatif en avant pour remplir les espérances et les demandes de la Prusse par la voie d'une entente fédérale avec l'Autriche.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 14 septembre.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Augmentation : Réserve des billets, 184,985 liv. sterl.; compte du Trésor, 335,930 liv. sterl.

Diminution : encaisse métallique, 166,696 liv. st.; comptes particuliers, 347,016 liv. st.; portefeuille, 127,827 liv. st.

Londres, 15 septembre.

Le maire et la municipalité de Poole, récemment invités à un banquet par le maire de Cherbourg, ont invité, mercredi, les autorités municipales de Cherbourg à visiter Poole. De grandes fêtes ont eu lieu à cette occasion à Poole.

Au banquet municipal, le maire de Poole a porté la santé de l'Empereur Napoléon, et le maire de Cherbourg celle de la reine Victoria. Le commandant français Lebourgeois a bu à l'union de la France et de l'Angleterre, comme étant la meilleure garantie des progrès de la civilisation et de la liberté.

Hier, les convives français sont allés à Blandford, où la municipalité leur a fait un cordial accueil. Le soir, ils sont revenus à Poole, où un grand bal a été donné à l'Hôtel-de-Ville. Ce matin, a eu lieu le départ pour Cherbourg.

Dublin, 15 septembre.

Sur l'invitation de lord Fernoy, lord-lieutenant du comté de Cork, une assemblée de magistrats a eu lieu pour délibérer sur la suppression du *Fenianisme*.

Lord Bradton, lord Shannon et 150 magistrats assistaient à la délibération qui a eu lieu à huis-clos.

Il a été constaté, dans cette réunion, que l'organisation secrète des *Fenians* était dangereuse pour la paix publique, et il a été décidé d'envoyer au gouvernement un Mémoire demandant l'augmentation immédiate de la police et de l'armée en Irlande.

Madrid, 14 septembre.

Le bruit court dans les cercles financiers qu'il est question de la prochaine suppression des droits réunis et des octrois dans tout le royaume.

Kiel, 15 septembre.

Le feld-marshal lieutenant de Gablenz a adressé à la population du duché de Holstein, (une proclamation où il est dit :

J'espère trouver, comme lieutenant de

l'Empereur, le même accueil favorable que le drapeau impérial a trouvé ici. C'est avec une pleine confiance que je compte cette fois, sur votre caractère éprouvé et conséquent, sur votre sentiment de la loyauté. Cette confiance doit me faciliter l'accomplissement de ma mission actuelle, dont je ne méconnais pas les difficultés. Cependant ces difficultés pourront être surmontées par votre attitude calme et animée d'un véritable patriotisme. De mon côté, je maintiendrai avec toute mon énergie, cette autonomie si fortement développée parmi vous, et avant tout, j'y ferai coopérer les enfants du pays même.

Je vous promets l'application consciencieuse des lois existantes, et, autant qu'il est possible, le développement de votre bien-être intellectuel et matériel, une administration prompte et énergique et une justice impartiale. Etranger à toute menée de parti, une seule pensée me guide, celle de favoriser le développement incessant de la prospérité du pays, et, appuyé par la confiance de la population, d'aller au devant des vœux légitimes de la nation.

Rendsbourg, 15 septembre.

Hier, M. May a été transporté dans une voiture fermée, et sous bonne escorte, dans la direction du Sud. On dit qu'on l'a conduit à Frederichsfort, où il resterait provisoirement.

RAPPORT

L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DE LA VILLE DE ROUBAIX

TITRE XXVI

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX.

Dans notre rapport de l'année dernière, nous avons fait l'historique de l'établissement d'une distribution d'eau de la Lys dans les villes de Roubaix et de Tourcoing. Nous ne répéterons pas ici les détails connus aujourd'hui de tout le monde; mais nous avons un autre devoir à remplir : c'est de présenter un résumé du compte général rendu par M. l'ingénieur-directeur du service des eaux, afin d'en faire bien comprendre les résultats; car nous appelons la lumière sur toutes les parties de l'administration de notre ville. C'est dans ce but que nous avons, les premiers,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 17 SEPTEMBRE 1865

N° 38.

LE ROMAN D'UN HÉRITIER

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XV.

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

(Suite.)

Robert apprit par la lettre qu'elle venait de lui remettre ce que la nouvelle de ce brusque départ pour Metz lui avait déjà fait soupçonner, la rupture de l'engagement si vivement sollicité par M. Fliteau. La lettre du reste était très-polie, remplie de témoignages de regret et d'expressions affectueuses.

Pour lui-même, Robert se réjouissait de cette décision. A mesure qu'il avait vu de plus près Victor, il en avait conçu une opinion plus défavorable; Mlle Flore ne lui plaisait nullement, et le père lui était devenu souverainement antipathique. Mais il craignait qu'un si subit dénouement n'offensât et n'affligât sa sœur, et il s'en retourna, rêvant au moyen de l'y préparer.

A son arrivée à la maison, il apprit que Marie était sortie, toute seule, depuis une heure, et qu'on ne savait où elle était allée.

C'est étrange, se dit-il; sortie toute seule ! Jamais elle n'a fait une telle chose ! Quel motif a pu la décider... ?

Et il sortit aussitôt, plus inquiet pour aller à sa rencontre.

Comme il regardait de côté et d'autre, ne sachant quel chemin prendre, il l'aperçut au milieu du village, s'avancant à petits pas vers lui. Il courut au-devant d'elle, et la vit pâle et froide, les cheveux débouclés par la pluie et les vêtements mouillés.

Mais, chère enfant, s'écria-t-il, pourquoi donc es-tu sortie sans moi et par ce vilain temps ? Je suis sûr que les chaussures sont tout humides et c'est très-mauvais.

Ne me gronde pas, répondit-elle doucement en lui donnant le bras, j'ai voulu aller à l'église. Je ne pouvais pas résister au désir d'y aller en ce moment-là. Je te dirai pourquoi. Ensuite j'ai été au cimetière. C'est vrai pourtant qu'il a plu et que la bise est un peu aigre, je n'y avais pas encore fait attention.

En parlant ainsi, elle pressait son chapeau sur sa poitrine et se serrait contre son frère.

Et toi, demanda-t-elle en fixant sur lui ses grands yeux clairs : tu as été à Longlaville ?

Non pas tout à fait.

Tu as rencontré M. Fliteau ?

Non vraiment.

Mais tu as des nouvelles ? Je le vois à ta figure. Tu ne peux pas mentir. Dis-le moi, je t'en prie. N'aie pas peur.

Eh bien ! répartit Robert en hésitant,

comme un homme qui cherche ses mots, M. Fliteau m'a écrit. Il fait un grand éloge de toi et assure qu'il nous aime tous deux beaucoup.

Bien, bien ! après.

Après... Tu sais... il est très-intéressé... et la question d'argent c'est pour lui une grosse affaire.

Je devine... la question d'argent n'étant plus, de notre côté, ce qu'elle était, il y a deux mois, il rompt le mariage...

C'est à-dire... qu'il se retire très-poliment... très-poliment.

Soit; il rompt, voilà le fait. Tant mieux.

Quoi ! s'écria Robert tout étonné, c'est ainsi que tu acceptes cet événement ?

Oui, tant mieux, répéta-t-elle d'une voix plus accentuée. Tu verras, je te raconterai...

En prononçant ces mots, elle frissonnait.

Pauvre petite sœur, dit Robert, tu as du chagrin et tu ne veux pas me l'avouer. Ces vilaines gens auxquels nous ne songions pas, que nous ne connaissions même pas, pourquoi sont-ils venus nous chercher ? Et maintenant, les voilà partis. Pour moi, je ne les regrette pas; mais ils t'ont fait de la peine; voilà ce qui m'afflige.

Ils sont partis, tant mieux ! Quoiqu'il vrai dire, M. Victor aurait bien pu...

Mais non, il a bien fait de partir... Voistu, cher frère il ne m'aimait pas, et moi j'ai reconnu aussi que je ne l'aimais pas autant que je le croyais. C'est toi qui m'aimes, c'est nous deux qui nous aimons l'un l'autre vraiment. Tu te trompes, si tu crois que cette rupture de mariage me tourmente; je la regarde, au contraire, comme une grâce de Dieu. Depuis que tu

m'as quittée, tu ne sais pas ce qui m'est arrivé et ce que j'ai pensé. Je te dirai, je te dirai... mais plus tard. A présent, j'ai froid.

En effet, s'écria Robert avec anxiété, tu es pâle, et ta main qui s'appuie sur mon bras est glacée. Tu as été mouillée, et cette pluie d'hiver, a pénétré, j'en suis sûr, à travers tes vêtements. Si tu allais tomber malade, mon Dieu !... Il faut rentrer au plus vite, faire bassiner ton lit, prendre une chaude boisson et te coucher.

Si tu le veux, j'y consens, quoique je n'aie point la même crainte que toi, mais pour le plaisir de l'obéir. Promets-moi seulement que lorsque j'aurai suivi, comme une docile enfant, toutes tes prescriptions, lorsque je serai très-doucement installée dans mon lit, tu viendras t'asseoir près de moi. J'ai dans le cœur une grosse chose dont tu ne te doutes pas; j'ai une idée qui me semble un éclair providentiel et dont il faut que je t'entretienne.

Oui, oui, dit Robert en prenant les deux mains de sa sœur pour les réchauffer entre les siennes et en accélérant le pas, nous causerons tant que tu voudras; mais, d'abord, fais ce que je demande.

C'est convenu, répliqua Marie, puisque je suis ta petite Meyer et ta petite fille docile, et que je ne voudrais pas te donner le moindre souci.

En prononçant ces mots, elle le regardait et souriait, et ce regard et ce sourire étaient comme les molles clartés de la lune rayonnant sur un champ de neige.

Robert entra tout troublé, appela les servantes, leur donna ses instructions en les priant de s'y conformer exactement et promptement. A le voir ainsi agir et ordonner, lui qui avait entièrement abandonné la direction de la maison à Marie,

on eût dit le capitaine de vaisseau reprenant, en une heure de péril, le commandement qu'il a confié à son second. Il appréhendait, en effet, un grand péril pour tout ce qu'il avait de plus cher au monde avec Clotilde; il craignait pour sa délicate petite sœur les suites d'un refroidissement, une fluxion de poitrine, une pleurésie. Déjà il avait remarqué en elle un indice de fièvre, et il voulait envoyer en toute hâte chercher un médecin. A ce mot de médecin, Marie pourtant se révolta, déclarant qu'elle n'était nullement malade, et qu'elle n'avait d'autre besoin que de se réchauffer.

Robert la conduisit dans sa chambre, lui enveloppa le corps et les pieds dans des manteaux et des couvertures, lui presenta l'infusion qu'il avait lui-même prescrite, et ne la quitta que lorsque tout fut convenablement préparé pour qu'elle se mit au lit.

C'est la consolation, en une pénible anxiété, et l'on pourrait presque dire, la joie des âmes vraiment bonnes et tendres, de s'occuper ainsi de ceux qu'elles aiment quand ils souffrent et attendent un secours bienfaisant. C'est la punition, de l'égoïste de ne pas connaître ce généreux élan, de ne pas éprouver le charme indicible d'un regard confiant et d'un accent de gratitude. Dans le monde végétal et dans le monde animal, tout nous donne l'exemple d'une loi d'association, de sympathie et d'amour. Le dattier du Sahara envoie sur les ailes du vent les étamines qui doivent, à une longue distance, féconder un autre dattier. Le lierre se cramponne aux arbres robustes ou aux vieux murs qui protègent sa tige débile et qu'il pare de sa fraîche verdure. Les fleurs de la vallénérie, écloses au fond des lacs ou des rivières,